



COMPOSONS AVEC LA CGT !



Ce lundi matin, les agents du site de Meaux ont sollicité la CGT Énergies 77 suite à la non-signature de l'accord National TAUTEM, et plus particulièrement sur le thème de "La Prise de Travail sur Chantier (PTC)".

Celle-ci n'a pas manqué de mettre en avant les points néfastes de cet accord proposé à la signature.

Pour la CGT, il est inconcevable de signer un accord qui acte une régression sociale pour les agents.

Trois moments d'échanges ont été nécessaires : le premier avec les chargés de projets, le second avec l'agence d'intervention et le troisième en la présence du Directeur de la DR IDF EST M. Laurent Perrault.

Les agents ont été sommés, de ramener leurs véhicules bleus, mis à disposition lors des mesures RH (via une convention), à l'agence, du jour au lendemain. Pour rappel, il était stipulé dans cette convention qu'en cas de rupture il y avait un délai de prévenance de 15 jours pour les deux parties.

Les salariés ont exprimé leur mécontentement à l'arrêt brutal et sans préavis de cette convention... mais l'employeur assume cette rupture qui ne respecte pas le préavis, sous prétexte d'un risque de recours contre Enedis ! La CGT s'interroge sur l'utilité du service juridique de l'Entreprise qui n'est même pas capable de rédiger des conventions correctes ?

PAR CONSÉQUENT, À QUOI BON SIGNER UNE CONVENTION SI ELLE N'EST PAS RESPECTÉE PAR CELUI QUI LA RÉDIGE ?

En conséquence, 100 % des chargés de projets de Meaux et une grande partie des techniciens se sont mis en grève et ont boycotté "Composons".

Un cahier revendicatif est en cours d'élaboration par les agents et sera porté par le syndicat CGT Energies 77 auprès du directeur.

Tous unis pour les mêmes causes : défendre nos entreprises, nos conditions de travail et notre service public pour les usagers de l'électricité.

Meaux le, 14 juin 2021

Inscription bus www.22juin.cgt-energies77.fr



**MANIFESTATION NATIONALE
POUR LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉNERGIE
TOUS ENSEMBLE À PARIS
LE 22 JUIN 2021**